

Consultez aussi notre site internet  
<http://alshmultisites.wix.com/blog>

# ACCUEIL DE LOISIRS MULTISITES

## GUIDE PRATIQUE



 ACCUEIL DE LOISIRS

Alexain - Contest - La Bigottière - Placé  
Saint Georges Buttavent - Saint Germain d'Anxure  
Saint Germain le Guillaume

 Familles  
rurales  
Vivre mieux !

## Pourquoi un guide pratique ?

L'accueil de loisirs change d'organisateur. La Mairie de Contest passe le flambeau à la Fédération Familles Rurales. Quels changements pour vous au quotidien ? Aucun. Cette différence sera visible seulement sur vos factures et règlements. Ce guide est donc conçu pour que vous puissiez savoir à qui vous adresser lors d'une interrogation, erreurs, changements d'adresse selon chaque période de présence de votre (vos) enfant(s).

## SOMMAIRE

1- Les temps d'activités périscolaire

2- Les accueils périscolaires

3- L'accueil de loisirs multi-sites  
*mercredis, petites vacances et été*

- Organisation
- Facturation
- Contacts

4- Les Repas

5- Les lieux d'accueils

# 1- Les temps d'activités périscolaires (TAP)

## Contest

**Horaires** : de 15h30 à 16h30, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants de l'école LOUIS CHEDID

**Organisateur** : mairie de Contest

**Direction/coordination** : Marion HIRON

**Animateurs présents** : Nelly BONNABESSE, Christine DEROUET, Thierry BOURGAULT

**Inscriptions** : plaquette distribuée à l'école

**Facturation** : Facturation en octobre, en janvier, en mars, en avril, en juillet par la Mairie de Contest via le trésor public.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à :

Mairie de Contest,  
20 bis rue principale - 53100 CONTEST  
[mairie-contest@wanadoo.fr](mailto:mairie-contest@wanadoo.fr)  
02 43 00 46 77

## Alexain

**Horaires** : chaque enfant a deux fois 1h30 de TAP par semaine le lundi, mardi ou jeudi.

**Organisateur** : mairie d'Alexain

**Direction/coordination** : Stéphane MOUNIER

**Animateurs présents** : Catherine KOVACS, Peggy VERIN, Malorie CALVEZ

**Inscriptions** : plaquette distribuée à l'école

**Facturation** : gratuit

Mairie d'Alexain -12 rue de la Mairie  
53240 ALEXAIN  
[mairie.alexain@wanadoo.fr](mailto:mairie.alexain@wanadoo.fr)  
02 43 69 80 34



## 2- Les accueils périscolaires

### Contest

#### Horaires les jours d'école :

Périscolaire du matin : service ouvert de 7h30 à 8h45 du lundi au vendredi  
Périscolaire du soir : service ouvert de 16h30 (16h15 le vendredi) à 18h30 du lundi au vendredi

**Organisateur :** Mairie de Contest

**Direction/coordination :** Marion HIRON

#### Animateurs présents :

Périscolaire du matin : Nelly BONNABESSE et Isabelle HEURTEBIZE  
Périscolaire du soir : Christine DEROUET et Christelle GUESDON

**Inscriptions :** en début d'année scolaire dans le dossier d'inscription

#### Facturation :

Une facture mensuelle est adressée par la Mairie de Contest via le trésor public. Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à :

Mairie de Contest,  
20 bis rue principale - 53100 CONTEST  
[mairie-contest@wanadoo.fr](mailto:mairie-contest@wanadoo.fr)  
02 43 00 46 77

### Alexain

#### Horaires les jours d'école :

Périscolaire du matin : service ouvert de 7h00 à 8h45 du lundi au vendredi  
Périscolaire du soir : service ouvert de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi

**Organisateur :** Mairie d'Alexain

**Direction/coordination :** Stéphane MOUNIER

#### Animateurs présents :

Périscolaire du matin et du soir : Catherine KOVACS, Peggy VERIN, Malorie CALVEZ

**Inscriptions :** en début d'année scolaire

#### Facturation :

Une facture mensuelle est adressée par la Mairie d'Alexain via le trésor public. Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à :

Mairie d'Alexain,  
12 rue de la Mairie - 53240 ALEXAIN  
[mairie.alexain@wanadoo.fr](mailto:mairie.alexain@wanadoo.fr)  
02 43 69 80 34



## 3- L'accueil de loisirs multi-sites

### Les mercredis à Contest et Alexain

**Horaires :** de 13h30 à 17h00 (après-midi).

**Possibilité de prendre son repas le midi et péricentre jusqu'à 18h30.**

**Organisateur :** Fédération départementale Familles Rurales

**Coordination :** Marion HIRON

**Direction :** MOUNIER Stéphane

**Animateurs présents :**

Contest : Animatrices → Nelly BONNABESSE et Christelle GUESDON

Stagiaire → Emilie BENOIST

Alexain : Malorie CALVEZ, VERIN Peggy et Catherine KOVACS

### Les vacances scolaires à Contest

**Ouverture :** la première semaine des vacances scolaires

**Horaires :**

*Péricentre matin → 7h30-9h00*

*Journée → 9h00 à 17h00 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)*

*Possibilité de prendre son repas le midi*

*Péricentre soir → 17h00-18h30*

**Organisateur :**

Fédération dép. Familles Rurales

**Direction :** Marion HIRON

**Animateurs présents :** Christelle GUESDON, Isabelle HEURTEBIZE et animateurs supplémentaires selon les effectifs

### Les vacances scolaires à Alexain

**Ouverture :** la deuxième semaine des vacances scolaires

**Horaires :**

*Péricentre matin → 7h00-9h00*

*Journée → 9h00 à 17h00 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)*

*Possibilité de prendre son repas le midi*

*Péricentre soir → 17h00-18h30*

**Organisateur :**

Fédération dép. Familles Rurales

**Direction :** Stéphane MOUNIER

**Animateurs présents :** animateurs saisonniers



## Eté : le mois du juillet

**Ouverture : 4 semaines sur deux sites (Contest et Saint Germain d'Anxure)**

### **Horaires :**

*Péricentre matin → 7h30-9h00*

*Journée → 9h00 à 17h00 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)*

*Possibilité de prendre son repas le midi*

*Péricentre soir → 17h00-18h30*

**Un transport est organisé par la mairie de Saint Georges Buttavent vers le site de Contest pour les enfants de la commune.**

**Organisateur :** Fédération départementale Familles Rurales

**Direction :** Marion HIRON

**Direction adjointe :** Stéphane MOUNIER

**Animateurs présents :** animateurs saisonniers

## Facturation pour les mercredis, les petites vacances et l'été (accueil multi-sites)

Les factures sont envoyées après chaque période par la **Fédération Familles Rurales**.

Le règlement doit être retourné à la mairie de Contest par voie postale ou en le déposant directement dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs.

**Le respect du délai de règlement est impératif, soit 30 jours maximum à réception de la facture.**

Le règlement s'effectue uniquement par les moyens de paiements suivants :

- Chèque bancaire ou postal,
- Prélèvement bancaire,
- Chèques loisirs CAF,
- Tickets MSA,
- Chèques CESU,
- Chèques vacances.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à la coordinatrice du service :

**Marion HIRON (coordinatrice/directrice)**

**Mairie de Contest**

**20 bis rue Principale**

**53 100 Contest**

07 82 79 80 39 - [directionalsh@orange.fr](mailto:directionalsh@orange.fr)



## 4- Les Repas

### Site de Contest

**Organisateur :** Mairie de Contest

**Tout repas pris sur le site de Contest (jour d'école, mercredi, petites vacances, été) sera facturé par la Mairie de Contest via le trésor public.**

Une facture mensuelle vous est adressée.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à la coordinatrice du service :

Mairie de Contest  
20 bis rue principale  
53100 CONTEST  
[mairie-contest@wanadoo.fr](mailto:mairie-contest@wanadoo.fr) 02.43.00.46.77

### Site de Saint Germain d'Anxure

**Organisateur :** Association Familles Rurales de Saint Germain d'Anxure.

**Les repas seront livrés par une société de restauration et facturés par l'association Familles Rurales de Saint Germain d'Anxure, gestionnaire de la cantine scolaire par délégation.**

### Site d'Alexain

**Organisateur :** Mairie d'Alexain

Les repas pris sur le temps scolaire sont facturés par la commune d'Alexain. En cas de réclamation, contacter la mairie d'Alexain.

Mairie d'Alexain,  
12 rue de la Mairie - 53240 ALEXAIN  
[mairie.alexain@wanadoo.fr](mailto:mairie.alexain@wanadoo.fr)  
02 43 69 80 34

**Les repas pris sur le temps extrascolaire (mercredis, petites vacances) sont facturés par la Fédération Familles Rurales.**

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à la coordinatrice du service :

Marion HIRON (coordinatrice/directrice)  
Mairie de Contest  
20 bis rue Principale  
53 100 Contest  
07.82.79.80.39-directionalsh@orange.fr

## 5- Les lieux d'accueil

| Commune                | Lieu                          | Périodes  |
|------------------------|-------------------------------|---|
| Alexain                | Garderie (derrière la mairie) | Mercredis et 2 <sup>e</sup> sem des petites vacances      |
| Contest                | Salles des fêtes              | Mercredis, 1 <sup>e</sup> sem des petites vacances et été |
| Saint Germain d'Anxure | Ecole Sainte Marthe           | Eté   |

# Pour nous contacter

Marion HIRON  
(coordinatrice/directrice)

Mairie de Contest (1er étage)  
20B rue Principale  
53100 Contest

Mail : [directionalsh@orange.fr](mailto:directionalsh@orange.fr)  
tél : 07.82.79.80.39

Stéphane MOUNIER  
(directeur adjoint)

Mairie d'Alexain  
12 rue de la Mairie  
53240 Alexain

Mail : [directionmultisites@orange.fr](mailto:directionmultisites@orange.fr)  
Tél : 07.68.08.97.00



  
**ACCUEIL DE LOISIRS**

Alexain - Contest - La Bigottière - Placé  
Saint Georges Buttavent - Saint Germain d'Anxure  
Saint Germain le Guillaume

  
**Familiales  
rurales**  
Vivre mieux !